



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Calendrier du baccalauréat

Question écrite n° 9605

Texte de la question

Mme Christine Decodts appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le calendrier des épreuves du baccalauréat. La réforme du baccalauréat a renforcé les épreuves de spécialités qui se déroulent au mois de mars. Mme la députée a été interpellée par des lycéens de sa circonscription sur la nouvelle organisation du baccalauréat pour faire part d'une situation stressante car au cours de cette période, les élèves doivent passer les épreuves de spécialités, constituer leur dossier Parcoursup, comprenant la formulation des vœux et les écrits des lettres de motivation. Les élèves indiquent qu'il n'est pas gérable de couvrir la totalité du programme dans un temps restreint et ne pas avoir de journées officielles banalisées. Ce calendrier très contraint suscite une forte inquiétude des enseignants d'un effet de relâchement et d'absentéisme des élèves à la suite du passage des épreuves de spécialités, dont les notes sont jointes au dossier Parcoursup. Cette situation peut démotiver les élèves pour le passage des épreuves du tronc commun, qui n'apparaît pas dans les dossiers Parcoursup. Elle souhaite savoir si une révision du calendrier du baccalauréat est prévue, afin que les enseignants et les élèves puissent appréhender cette étape importante avec plus de sérénité.

Texte de la réponse

Suite à la première session du baccalauréat réformé, un bilan a permis de modifier le calendrier pour la session 2024. Toutes les épreuves se tiendront en juin, à la fin de l'année scolaire, ces épreuves porteront sur l'intégralité des programmes. Pendant les épreuves écrites, fixées du 18 au 21 juin 2024 les délais de réponse aux propositions d'admission dans Parcoursup seront suspendus afin que chaque candidat puisse présenter sereinement les épreuves écrites.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Decodts](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9605

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2023](#), page 6019

Réponse publiée au JO le : [7 novembre 2023](#), page 9955